

Image not found or type unknown



Emprunt pour paiement d'une soulte

Par **monica47**, le **21/02/2008** à **17:02**

bjrrnj'ai emprunté via le Crédit social des fonctionnaires pour payer la soulte de ma maison suite à mon divorce - le prêt que m'a proposé le crédit foncier devient trop cher (il était à taux révisable) mais lorsque je suis passée au crédit foncier, il m'annonçait un coup de crédit de 15 200 euros ET aujourd'hui si je continue mon prêt le coût atteindrait plus de 30000 euros pour 54000 de crédit. Puis je tenter quelque chose sur le crédit social des fonctionnaires qui m'a fourni de fausses informations et à qui j'ai fait confiance et je n'ai pas relu que la hausse du taux n'était pas bloquée, alors que verbalement le CSF m'annonçait au plus 1 % de hausse sur le taux qui en 2005 était de 3.40 %, sauf qu'aujourd'hui il est à 6.10 %rnrnmerci de votre réponse